

1507 (22 NOVEMBRE).

Mention de Pierre Le Roy et Claude Crèveœur, garde de la monn^e de Paris. Ils apportent, par ordre du Roi, 5 pilles et 10 trousseaux à écus, et 18 pilles et 36 trousseaux à douzains servant à la monn^e de Paris.

(A. N. Reg. Z. 1^o, 7.)